

## Compte rendu

Objet : Réunion de mise en place de la commission environnement.

Date : 20/04/2021

### Participants :

Pascal Gaidet (Adjoint à la mairie de Chamrousse)

Ketty Masson (Elue à la mairie de Chamrousse)

Daniel Ligney (DGS de la mairie de Chamrousse)

Sophie Delastre (Chargée de mission environnement sur la commune de Chamrousse)

Agnès Hugonin (Présidente de l'ADHEC)

Isabelle Chapuis

Jonathan Perret

Laurie Hernandez

Olivier Draghici (Bureau des Guides et Accompagnateurs)

Début de la réunion à 18h05.

### **L'ordre du jour :**

- Définition des modalités de fonctionnement de la commission environnement ;
- Définition des partenaires à inviter lors des prochaines commissions ;
- Sujets prioritaires à traiter à la prochaine réunion ;
- Points sur les dossiers urgents :
  - Audit flocon vert ;
  - Plan de gestion de l'ENS ;
  - Animations de l'été ;
  - Points de compostage collectif.

### **Définition des modalités de fonctionnement de la commission environnement**

L'objectif de cette commission est de faire le point sur les dossiers en cours touchant à l'environnement et au développement durable, mais également de pouvoir présenter les dossiers d'aménagement ayant un impact d'un point de vue environnemental en amont, afin d'avoir les retours et les propositions des membres de la commission. Elle permettra de travailler en transparence sur certains projets d'aménagement que la commune ou la Régie peuvent avoir.

- *Combien de commissions dans l'année ? A quelles périodes ?*

Environ une tous les trimestres, soit 3 ou 4 dans l'année : fin mars, fin juin, septembre et début décembre.

Il sera possible d'en provoquer d'autres au besoin.

- *Qui convier ? Nombre de places limité ?*

Le groupe présent aujourd'hui, plus, pourquoi pas, d'autres personnes qui souhaiteraient rejoindre la commission, mais garder un groupe autour de 10 à 12 personnes qui ont déjà quelques notions en environnement. Un représentant OT, un Régie (Frédéric Geromin et Jean-Luc Jaouen suppléant).

En fonction des thématiques abordées à chaque commission, des partenaires seront également conviés.

- *Choix de l'ordre du jour ?*

Définition en fin de commission des sujets à aborder lors de la prochaine commission et des partenaires à inviter. Un sujet peut également être ajouté entre deux commissions, si besoin.

- *Cadrage des sujets à aborder lors des commissions*
  - ✓ Plan de gestion de l'ENS,
  - ✓ Actions développement durable et suivi du label Flocon Vert,
  - ✓ Forêt et protection de la Cembraie,
  - ✓ Sites de compostage collectif,
  - ✓ Gestion et signalétique des sentiers,
  - ✓ Gestion des alpages,
  - ✓ Gestion de la circulation des véhicules à moteurs et des VAE,
  - ✓ Valorisation du patrimoine environnemental (ex : création de sentiers d'interprétation ; programme d'animations/exposition à la MPE, etc.),
  - ✓ Sensibilisation des personnels (OT, Régie, Mairie), des habitants et des professionnels de la commune,
  - ✓ Eclairage public,
  - ✓ Economie d'énergie et travaux de réhabilitation des copros et chalets : accompagnement des habitants,
  - ✓ Travail en amont sur les projets d'aménagement (ex : luge 4 saisons ; tyrolienne),
  - ✓ Autres : à voir au fil de l'eau.

## **Définition des partenaires à inviter lors des prochaines commissions**

- Espace Belledonne
- Natura 2000
- Fédération des Alpagnes de l'Isère
- Groupement pastoral des Gaboureux
- Fédération de Chasse de l'Isère
- ACCA
- Bureau des Guides et Accompagnateurs
- LPO, FRAPNA (FNE), Gentiana
- Mountain Riders
- ONF
- Association des Sentiers de St-Martin d'Uriage
- Communes voisines (Revel, St-Martin d'Uriage, Vaulnaveys-le-Haut, Séchilienne)
- Communauté de Communes Le Grésivaudan
- Régie et Office du Tourisme
- Autres (à voir selon les dossiers)

Ces partenaires seront conviés en fonction des thèmes abordés lors des commissions.

## **Sujets à traiter lors de la prochaine commission environnement**

- *Extinction de l'éclairage public*
- *Circulation des véhicules à moteur (quad ; motoneige) et des VVT/VAE*

Avoir les plans de circulation des quads (convention s'il y a) pour la prochaine commission.

Il faudra convier GTR Mountain pour discuter avec eux de leurs besoins et du cadrage de l'activité.

Beaucoup de mauvais retours sur les quads l'an dernier. Ces derniers sont autorisés à circuler sur les voies publiques, mais il faudrait faire un point sur les sentiers autorisés ou non.

Il y a également un certain nombre de motos cross qui viennent des communes voisines et qui sillonnent la forêt.

L'ADHEC fera suivre aux membres de la commission la charte réalisée par la fédération française de vélo et l'association des résidents de montagne, pour les VTT et VAE, afin de rappeler et sensibiliser les pratiquants au partage de l'espace et au respect des piétons. Plusieurs stations l'ont déjà mise en place.

- *Présentation des projets luge 4 saisons et tyrolienne (Régie)*
- *Accès au lac Achard (signalétique à améliorer)*
- *Plan de gestion de l'ENS*
- *Présenter l'objectif de la commune sur les mobilités douces*

La date de la prochaine commission sera fixée ultérieurement : la dernière semaine de juin ou la première de juillet.

**Point sur les dossiers en cours** (voir présentation).

#### *Audit Flocon Vert*

L'impression qui ressort, pour certaines personnes, c'est que le label est toujours mal connu et qu'il faudrait améliorer la communication dessus. Le logo seul n'est pas suffisant.

Mountain Riders travaille actuellement sur une communication plus poussée à l'échelle nationale. De nouvelles stations/territoires ont été labellisés et plusieurs territoires sont en cours de labellisation. La communication va donc s'amplifier d'elle-même.

Sur la station de Chamrousse, il faut communiquer sur les engagements et les produits "verts" du territoire, puis introduire le label, qui est la reconnaissance de ces engagements, pour le faire connaître, à partir d'actions concrètes locales.

#### *Actions du plan de gestion ENS pour l'année 2021*

Lors d'un inventaire flore ou faune, est-ce que la structure qui le réalise peut faire un retour ou une animation au grand public ou pour les habitants intéressés ? La question sera posée à la LPO pour l'inventaire reptiles de cette année, mais cette prestation risque d'avoir un coût supplémentaire.

#### *Programme d'animations de la Maison du Patrimoine et de l'Environnement et de l'ADHEC pour l'été*

Les animations réalisées par des prestataires extérieurs sont payantes : 4€ par personne et 8€ pour une famille de plus de 3 personnes. Pour les animations sur une journée ou une demi-journée, les tarifs sont 8€ par personne et 4€ par personne, pour une famille de plus de 3 personnes.

Les prochains programmes pourront être construits avec la commission.

#### *Identification des référents sur chacun des sites de compostage collectif*

- L'école : Mike, Sabrina, Audrey Talbot (en attente de confirmation)
- Le Vernon : Isabelle Chapuis, Céline Miege (en attente de confirmation), Marie-Jo Moreau,
- Le Schuss : Frédérique Talbot, Alexandre Chabuel et Laetitia Giraud
- Les Niveroles : Jonathan Perret, Kitty Masson, Laurie Hernandez

Si d'autres sites sont identifiés dans les prochains mois ou années, il faudra faire remonter l'information à Jonathan Perret, Kitty Masson ou Sophie Delastre, pour qu'ils puissent demander le matériel à la Communauté de communes Le Grésivaudan.

Fin de la réunion à 19h39.